

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 46

Artikel: Yvonne et Carmen : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

buts et les programmes les plus variés; il y en aura pour tout, à l'exception de la ponctualité.

Eh! bien, lecteurs, je vous propose une ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE LA PONCTUALITÉ. Les adhésions seront reçues par la rédaction du *Conteur*, et, à la première assemblée générale, on discutera ce projet de règlement :

Article 1^{er}. Il est fondé à Lausanne une association vaudoise pour le respect de la ponctualité.

Art. 2. A partir de l'âge de seize ans, les deux sexes sont admis dans la société.

Art. 3. Chaque membre s'engage à respecter la ponctualité pour ce qui le concerne, ainsi qu'à travailler à la faire respecter autour de soi.

Art. 4. On ne paie pas de contributions, mais des amendes versées de bonne foi pour toute infraction personnelle au respect de la ponctualité.

Art. 5. Cinq membres choisis annuellement parmi les plus ponctuels et non immédiatement rééligibles composeront le comité.

Signez donc, signez. L'heure vaudoise n'est peut-être pas là pour le faire, mais il n'en est pas de même de l'heure psychologique. B. C. L.

Lo grabudzo ein France.

— Dis-vâi, Toinon, tê que te tins lè papâi, espli-qua'me vâi cein que font pè la France, qu'on où perein què cein, iô qu'on aulè; lâi a prâosu onna révejon, quiet?

— Oh! vouaïquie, n'est pas tot à fé lo même affèrè, mâ tot parâi lâi a per lè on miquemaque dâo tonaire.

— N'est-te pas on certain Tsambetta que lâi fâ lo détertin et qu'est la causa dè tot cé grabudzo? Noutre n'amodiâo no z'a de que l'étai on comunâ, on rein dâo tot, et que ne vaillessâi pas la corda d'on peindu.

— Eh! à Dieu mè reindo, la quinna! Te n'amodiâo n'est que 'na canaille; que ne châi vigné pas! L'est lè ristous que diont dinsè. Cé Tsambetta, l'est on crâo zigue, va pî, que ne mâtse pas papet, et se n'étai pas quie, farâi onco pî ein France què dézo lè Bernois dâo temps dâi batz. On rein dâo tot!!! t'escarbouillâi-te pas! Tsambetta, l'est on Eytet!

— Adon qu'ont-te tant à sè tsermailli?

— Eh! bin, tê vé derè: Du la guerra avoué lè Prussiens, te tê rassovins que Napoléion, que l'étai don l'empereu, a étâ fotu frou po cein que l'avâi mau einmandzi l'affèrè, que rupâvè lè z'impoû et que l'a étâ la causa que lè Français ont étâ rebattâ; et paraît bin que l'étai on minço, du que lè z'Allemands que l'aviont prâi à Sédan, n'ont pas pi voliu lo gardâ, quand bin lè Français lo redemandâvons pas. Adon l'est z'allâ verî lè ge pè Londres, ique iô l'est noutra Jenny, qu'est ein servîgo tsi Monsu Sir Jone Verbindaine, 12, Sequare Street, Londres, Angleterre. La sé per tieu, cl' adresse.

Adon po ein reveni, pas petout que lo Napoléion a été cofrâ pè lè Prussiens, lè Français ont décidâ

que cein âodrâi tsi leu coumeint tsi no, que y'arâi 'na républiqua et l'ont nonmâ po présideint Monsu Thiai, lo Adolf, po cein que vgnâi soveint pè Outsy et que savâi bin coumeint cein allâvè dein lo canton dè Vaud, kâ totè lè demeindzé matins, devant lo prédzo, que Macaca lo menâvè dein sa liquetta po accrotsi dâi persons, dévezâvons lè dou, et Monsu Thiai, que n'étai rein du po appreindrè, a bintout étâ âo coreint dâi z'affèrè.

Quand don Monsu Thiai fe assermeintâ, coumeinçâ pè pâyi l'ameinda que dévessont âi Prussiens, pè espidiyî tsil eu lè z'Allemands que s'hiver-nâvon pè la France et pè remettre tot ein oodrè pè Paris, iô lè comunâ aviont tot brezi, tot frecassi, tot épélliâ, et après ein leimourdzâ bin adrâi la républiqua, que totè lè bravès dzeins étiont b'n'éze, kâ tandi clia guerra fasâi tchai vivrè, qu'on étai d'obedzi dè medzi lè tsats, lè rattès, lè lanzai et tot cein qu'on trovâvè. Adon quand Monsu Thiai fe quie, cein coumeinçâ à bin allâ, mâ pas grand temps, kâ la Janette à Napoléion, qu'étai véva et que s'einrhonmâvè pè Londres, iô lâi fâ dâi fortès niolès, regrettâvè Paris, et on part de lulus que trovâvons que ne fasâi pas asse bio què lè z'autro iadzo, coumeinciron à ronnâ, kâ l'allavon ti lè dedzâo né tsi Napoléion que fasâi dansi, et que fasâi dâi tirébas iô poivon bâirè à tire larigot et iô l'aviont tot à remolhie mot, cein que cein lâo cotâi on crutze, tandique Thiai ne vollie rein mé dè cé commerce. N'en pas lo moian, se desâi, cein cotè, vaut mî âidî ai pourrès dzeins, et payi noutrè dettès; mâ lè z'autro que sè fotiont pas mau dè cein et que ne viquessont què po lâo panse et lâo borsa ont bin tant eimbétâ cè pourro Monsu Thiai que l'a démichenâ et que lè z'a einvouyi cutsi sur sa veste.

(*Lo resto on autre iadzo.*)

YVONNE ET CARMEN

II

Les jours se succédèrent, et il les passa sur le pic de Saint-Julien. A force d'avoir usé de tout, il n'aimait pas grand' chose: ses meilleurs amis l'ennuyaient quelquefois, et ses maîtresses passaient, à travers sa mémoire, comme des ombres fugitives pareilles les unes aux autres. Aucune préférence n'avait marqué son empreinte; aucun regret ne laissait de trace. Il avait usé ses caprices comme on use des vêtements, et son existence entière ressemblait à une longue journée sans ouragan ni soleil. Près de la petite montagnarde, il se reposait des sensations énervantes de sa vie passée, et l'enfant à demi-sauvage prenait la place des souvenirs qui fatiguaient son esprit et le sortait ainsi de sa torpeur morale.

Il est vrai de dire que Carmen était femme avant d'être jeune fille: il y avait en elle une attraction inexplicable, une hardiesse de cœur précoce jointe à l'ignorance la plus absolue. Sa beauté se développait sous les regards de Didier, qui la voyait telle qu'elle devait être quand le luxe et l'amour lui auraient donné le cadre et la vigueur qui lui manquaient: aussi l'arrêt qui décidait de son sort était-il prononcé depuis longtemps; il comptait l'enlever à sa mère et à sa montagne.

Et, pourtant, malgré ce projet arrêté, il ajournait son départ et son rapt par la seule raison que ce stage, auquel il

n'avait jamais eu l'occasion de s'astreindre, lui faisait éprouver des émotions nouvelles dont il lui plaisait de prolonger le cours; et Carmen pouvait chaque soir rentrer sans rougir dans la cabane de sa mère, de la soi-disant veuve silencieuse et farouche que les autres montagnards appelaient Bastienne l'Espagnole.

Mais un jour Didier reçut une dépêche bien inattendue. Son frère ainé venait d'être tué à la chasse. Une douleur profonde envahit toutes ses pensées; puis, au moment de partir, il se souvint de Carmen, et alors la vérité lui apparut telle qu'elle était, ridicule et invraisemblable. Il était amoureux, et cet amour, dont il ne s'était pas rendu compte jusque-là, était son premier amour. Dans un pareil moment, il ne pouvait emmener la petite montagnarde; d'ailleurs il voyait l'avenir sous un aspect plus sérieux; la mort de son frère lui imposait des devoirs nouveaux, et le projet qui, la veille, lui semblait la chose la plus naturelle du monde lui parut une entrave et une faute; mais, avant de quitter Barèges, il voulait dire adieu à Carmen.

En apprenant qu'il allait partir, elle devint pâle; ses lèvres s'entr'ouvrirent, et aucune parole ne put en sortir. Il baissa son front! C'était le premier baiser qu'il lui donnait.

— Vous ne partirez pas sans moi, dit-elle enfin; vous m'avez promis de m'emmener.

Didier pensa qu'il s'était créé des scrupules bien mal à propos, et oubliant bien vite la résolution qu'il avait prise, il se dit que l'enlèvement de Carmen ne serait que retardé. Il lui avait en effet répété souvent qu'il l'emmènerait, et elle s'en souvenait! Il passa un bras autour de sa taille, et elle appuya sa tête sur son épaule.

— Tu veux donc bien me suivre? lui dit-il.

— Oh oui, répondit-elle. Et sur ses lèvres errait un baiser. Didier le prit.

— Je reviendrai te chercher.

— Pourquoi ne m'emmenez-vous pas aujourd'hui?

— Parce qu'un grand malheur vient de me frapper! Mon frère est mort et, dans un pareil moment, je ne pourrais pas m'occuper de toi.

— C'est vrai, dit-elle tristement. J'attendrai.

— Je te retrouverai ici, et nous partirons ensemble.

— Avec ma mère.

— Avec ta mère! répéta Didier stupéfait.

— Ah! si elle devait me quitter, elle ne consentirait pas à notre mariage!

Didier resta profondément interdit! La petite gardeuse de moutons, la fille de Bastienne l'Espagnole, croyait qu'il avait l'intention de l'épouser! Elle n'avait pas compris ce qu'il voulait, et il ne savait comment la détrouver, car il se sentait intimidé en face de cette innocence.

— Je ne suis plus maître de mon sort, reprit-il enfin; je dois maintenant me consacrer à mon père, à ma mère, et je ne sais ce que je pourrai faire.

— Alors, je ne serai jamais votre femme!

Elle s'arracha violemment à son étreinte, se leva, puis tomba à quelques pas en sanglottant. Didier s'agenouilla près d'elle, et lui prit la main.

— Pardonnez-moi, lui dit-il; sans le vouloir, je vous ai trompée! Nous ne nous sommes pas compris; mais je vous aimerai toujours et, de loin, je veux veiller sur vous! Je serai votre protecteur, votre ami, le voulez-vous?

Elle ne répondit pas; elle pleurait, et ses larmes faisaient oublier à Didier les larmes qui coulaient au château d'Hauterive. Il attacha à son cou une grande croix d'or; puis il lui donna un dernier baiser, en murmurant à son oreille: au revoir!

— Vous me trompez encore! s'écria-t-elle; je sais bien que vous ne reviendrez pas, et que je ne vous reverrai jamais!

Au lieu de redescendre à Barèges, Didier prit le sentier qui conduit à St-Justin, et arriva chez la mère de Carmen. C'était une grande femme brune, type méridional absolument opposé à celui de sa fille.

— Vous ne me connaissez pas, lui dit-il, mais j'ai quelquefois rencontré votre fille sur la montagne; je m'intéresse

à elle, et je veux, avant de quitter le pays, vous laisser un souvenir pour elle.

Une angoisse inexprimable se peignit sur le visage de la montagnarde, et sa main s'éleva menaçante.

— Rassurez-vous, reprit Didier, en posant sur la table une bourse pleine d'or; ce que je fais aujourd'hui est la première bonne action de ma vie; vous pouvez accepter cela; c'est le don d'un homme qui ne vous a jamais offensée; je vous en donne ma parole d'honneur.

Bastienne le regardait fixement.

— Vous dites la vérité, je le vois bien, dit-elle après un instant de silence; mais pourquoi voulez-vous donner cet argent à Carmen?

— Parce qu'elle m'inspire un vif intérêt; je l'ai interrogée; je sais que vous n'êtes pas riche, et l'idée de la doter m'est venue, voilà tout! Je vous prie même de ne pas lui parler de cela; plus tard, quand elle se mariera, vous lui direz d'où vient cette dot; mais alors elle ne se souviendra même plus de moi.

— Reprenez cet argent, dit la montagnarde; je ne puis l'accepter! Carmen ne se mariera jamais! non; jamais!

— Qu'en savez-vous? Si un jour comme toutes les jeunes filles, elle...

— C'est impossible! Impossible, s'écria-t-elle avec angoisse! Je vous dis que jamais elle ne se mariera!

Elle saisit la bourse et la rejeta dans les mains de Didier.

— De l'argent! à elle! Oh! non.

Il y avait dans le refus de cette femme tant de volonté et d'autorité, que Didier n'osa plus insister. Il avait deviné depuis longtemps que Carmen n'était la fille ni d'un guide de la contrée, ni d'un muletier espagnol; le refus de Bastienne, l'orgueil qui exprimait son regard quand elle parlait de cette enfant, confirmaient ses soupçons au sujet de son origine.

Quelques heures plus tard le comte d'Hauterive avait quitté Barèges.

(A suivre.)

Le tribunal du district de ** avait dernièrement à juger une affaire pénale; il s'agissait de lettres anonymes. Un municipal des environs fut appelé comme témoin et, dans le cours de son interrogatoire, le président lui demanda si peut-être il était l'auteur de ces lettres.

— Monsieur le président, répondit le témoin avec indignation, je n'ai jamais signé de lettres anonymes!

N'achetez pas du vin trop cher, disait un Morgien à son voisin, car aussi longtemps qu'il ne sera pas revendu, vous aurez une épée de Démocrate sur la tête.

L. MONNET.

THÉATRE DE LAUSANNE

Direction de M. A. Gaillard.

Dimanche 18 novembre, 1877.

LE NAUFRAGE
DE LA
MÉDUSE
drame en 5 actes.

LA BONNE AUX CAMELIAS

vauville en 1 acte.

On commencera à 7 heures précises.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.